

Vols dans véhicules

Nous souhaitons attirer votre attention sur une problématique récurrente sur le territoire de notre zone de police : le vol dans les véhicules.



Des auteurs se rendent, généralement le soir ou la nuit, dans des endroits de stationnement non sécurisés (voie publique, parking de restaurant ou de grande surface,...). Ils commettent alors leur(s) méfait(s), généralement en brisant une vitre. A l'intérieur du véhicule, ils dérobent les objets de valeur qui s'y trouvent (ordinateur portable, tablette, GSM,...). Les documents de bords, clés d'habitation, télécommandes peuvent également être convoités.

Conseils de prévention

Afin de réduire le risque d'être victime de tels faits, plusieurs mesures peuvent être adoptées :

- Stationnez de préférence votre voiture dans un endroit bien éclairé et non isolé ;
- Verrouillez toujours soigneusement votre véhicule ;
- Ne laissez **aucun objet de valeur** (GPS, GSM, ordinateur portable, appareils photos, sac à main, portefeuille, clés et télécommande de votre habitation,...) à bord ;
- Emportez de préférence avec vous vos documents de bord (certificat d'immatriculation, certificat de conformité,...) ;
- Ne laissez ni les clés, ni la télécommande de garage de votre habitation dans votre véhicule ;
- Dressez toujours un inventaire reprenant les numéros de série (ou numéro IMEI pour un GSM), la marque et le modèle de l'ensemble de vos objets électroniques. Ces numéros rendent vos biens uniques et permettent de les identifier en toutes circonstances.